

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de Tracadie tenue le lundi, 27 mai 2019 à 19h00 dans la salle du conseil, située au 3620 rue Principale.

1) APPEL À L'ORDRE.

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19h00 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour. Le maire informe le public présent que dorénavant toutes les réunions ordinaires du conseil seront filmées et disponibles sur internet.

Plus ou moins soixante-sept (67) citoyen(ne)s sont présent(e)s.

2) CONSTATATION DU QUORUM :

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Jean-Yves McGraw	Maire suppléant
	Ginette Brideau Kervin	Conseillère
	Brian L. Comeau	Conseiller
	Philippe Ferguson	Conseiller
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller
	Daniel Hachey	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal

Est absent :	Jolain Doiron	Conseiller
--------------	---------------	------------

Également présent :	Lise Caissie	Ernst & Young
	Janet Ross	Ernst & Young

3) DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS.

Le conseiller Geoffrey Saulnier déclare un conflit d'intérêts pour le point 7.5 « Centre récréatif d'Haut-Rivière-du-Portage – Aide pour une incorporation ».

Le maire Denis Losier déclare un conflit d'intérêts pour le point 7.10 « Autorisation d'entreprendre des procédures légales ».

4) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

2019-202 Proposée par Ginette Brideau Kervin, appuyé de Philippe Ferguson QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point 7.11 « Réparation d'un équipement municipal » tel que présenté.

ADOPTÉE.

Initiales : _____

ORDRE DU JOUR

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption des procès-verbaux.
 - 5.1 Réunion ordinaire du 13 mai 2019.
6. Présentation des rapports.
 - 6.1 Procès-verbal de la réunion du comité Plénier du 29 avril 2019.
 - 6.2 Procès-verbal de la rencontre du comité Marché Champêtre du 29 avril 2019.
 - 6.3 Procès-verbal de la rencontre du comité MADA du 8 mai 2019.
7. Affaires nouvelles, Arrêtés, Procédures et Directives :
 - 7.1 Adoption des états financiers consolidés 2018.
 - 7.2 Approbation d'un lotissement avec section de rue municipale – Lotissement Tracadie.
 - 7.3 Demande de recommandation pour une modification au zonage - Projet d'agrandissement d'un atelier de réparation automobile (DS Garage).
 - 7.4 DS Garage – Lettre pour un permis provisoire.
 - 7.5 Centre récréatif d'Haut-Rivière-du-Portage – Aide pour une incorporation.
 - 7.6 Annulation des procédures pour le nouveau plan stratégique.
 - 7.7 Déclaration sur l'état d'urgence climatique.
 - 7.8 Demande d'entretien d'un terrain de softball à Pont-LaFrance.
 - 7.9 Dépôt d'une pétition.
 - 7.10 Autorisation d'entreprendre des procédures légales.
 - 7.11 Réparation d'un équipement municipal.
8. Questions différées antérieurement.
9. Correspondances.
 - 9.1 Correspondances envoyées : No 1 à No 7
 - 9.2 Correspondances reçues : No 1 à No 7
10. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil.
11. Présentation, requêtes et pétitions du public.
12. Questions et commentaires du public.
13. Levée de la réunion.

5) ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX:

5.1 ORDINAIRE : 13 MAI 2019, TREIZE (13) POINTS ÉTAIENT À L'ORDRE DU JOUR.

ORDRE DU JOUR

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption des procès-verbaux.
 - 5.1 Réunion ordinaire du 23 avril 2019.
 - 5.2 Réunion extraordinaire du 2 mai 2019.

Initiales : _____

6. Présentation des rapports.
 - 6.1 Procès-verbal de la réunion du comité Plénier du 29 avril 2019.
 - 6.2 Procès-verbal de la réunion du comité des Finances du 2 mai 2019.
 - 6.3 Procès-verbal de la réunion du comité Plénier du 6 mai 2019.
7. Affaires nouvelles, Arrêtés, Procédures et Directives :
 - 7.1 Arrêté concernant les colporteurs, les marchands ambulants, les cuisines de rues et les ventes-débarras.
 - 7.1.1 Lecture intégrale de l'arrêté 026-00-2019.
 - 7.1.2 Troisième lecture et adoption de l'arrêté 026-00-2019.
 - 7.2 Modification à l'arrêté procédural du conseil municipal.
 - 7.2.1 Première lecture de l'arrêté 019-03-2018.
 - 7.2.2 Deuxième lecture de l'arrêté 019-03-2018.
 - 7.3 Administration portuaire – Demande de régulariser trois pêcheurs.
 - 7.4 Vente du grand chapiteau.
 - 7.5 Vente du bâtiment situé au 4104, rue Principale (bâtiment de l'ancien Services Tracadie).
 - 7.6 Cueillette des déchets solides.
 - 7.7 Projet pour l'achat de système de soutien pour le système d'égout sanitaire et aqueduc (projet 17-21-1-A) - Demande d'autorisations pour aller en appel d'offres par soumission.
 - 7.8 Projet pour les travaux d'installation et d'entretien du système d'égout sanitaire et aqueduc (projet 17-21-02-A) - Demande d'autorisations pour aller en appel d'offres par soumission.
8. Questions différées antérieurement.
9. Correspondances.
 - 9.1 Correspondances envoyées : No 1 à No 10
 - 9.2 Correspondances reçues : No 1 à No 8
10. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil.
11. Présentation, requêtes et pétitions du public.
 - 11.1 Pétition demandant la dissolution de la Municipalité régionale de Tracadie.
12. Questions et commentaires du public.
13. Levée de la réunion.

2019-203 Proposée par Dianna May Savoie, appuyée de Réaldine Robichaud QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 13 mai 2019 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

6) PRÉSENTATION DES RAPPORTS :

6.1 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ PLÉNIER DU 21 MAI 2019.

Le maire demande s'il y a des questions ou des changements au procès-verbal.

Il n'y a aucun changement.

Initiales : _____

6.2 PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ MARCHÉ CHAMPÊTRE DU 29 AVRIL 2019.

Le maire demande s'il y a des questions ou des changements au procès-verbal.

Il n'y a aucun changement.

6.3 PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ MADA DU 8 MAI 2019.

Le maire demande s'il y a des questions ou des changements au procès-verbal.

Il n'y a aucun changement.

7) AFFAIRES NOUVELLES, ARRÊTÉS, PROCÉDURES, DIRECTIVES :**7.1 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2018.**

Les représentantes de la firme de comptables professionnels agréés Ernst & Young présentent les résultats et surplus/déficit accumulés consolidés pour l'année 2018.

2019-204 Proposée par Dianna May Savoie, appuyé de Yolane Thomas QUE le conseil municipal accepte les résultats et surplus/déficit accumulés consolidés pour l'année 2018 selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public (CSP) préparés par la firme de comptables professionnels agréés Ernst & Young s.r.l / S.E.N.C.R.L, démontrant un déficit de 290 733 \$.

IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE pour l'exercice financier 2018, le fonds général de fonctionnement s'est terminé avec un déficit de 58 128 \$ selon la comptabilité par fonds.

IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE pour l'exercice financier 2018, le fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égouts s'est terminé avec un surplus de 44 617 \$ selon la comptabilité par fonds.

ADOPTÉE.

7.2 APPROBATION D'UN LOTISSEMENT AVEC SECTION DE RUE MUNICIPALE – LOTISSEMENT TRACADIE.

2019-205 Proposé par Geoffrey Saulnier, appuyée de Chantal Mazerolle QUE conformément à l'article 88 de la *Loi sur l'urbanisme*, le conseil municipal donne son assentiment au projet de lotissement Tracadie avec une section de rue publique, et que le greffier municipal signe et appose le sceau de la municipalité sur le plan de lotissement.

ADOPTÉE.

Initiales : _____

7.3 DEMANDE DE RECOMMANDATION POUR UNE MODIFICATION AU ZONAGE - PROJET D'AGRANDISSEMENT D'UN ATELIER DE RÉPARATION AUTOMOBILE (DS GARAGE).

- 2019-206** Proposée par Ginette Brideau Kervin, appuyée de Réaldine Robichaud, QUE CONSIDÉRANT QUE l'article 110 de la Loi sur l'urbanisme prescrit que le Conseil doit demander par écrit l'avis du Comité de révision de la planification de la CSRPA préalablement à l'adoption d'un arrêté pris en vertu de la Loi sur l'urbanisme et que cet arrêté a pour but de rendre conforme un atelier de réparation automobile sur la propriété ayant le NID 20406450 et situé au 4191, rue Foster.
IL EST RÉSOLU que le greffier municipal demande par écrit au Comité de révision de la planification de la CSRPA de donner au Conseil son avis écrit sur le projet d'arrêté dans les trente (30) jours de la demande.

ADOPTÉE.

7.4 DS GARAGE – LETTRE POUR UN PERMIS PROVISOIRE.

- 2019-207** Proposée par Chantal Mazerolle, appuyé de Geoffrey Saulnier QUE suite à l'adoption d'une résolution afin d'entreprendre les procédures pour une modification de zonage pour l'entreprise DS Garage, la municipalité envoie une lettre à la CSRPA confirmant qu'elle est en accord avec une demande de permis provisoire en attendant la fin des procédures.

ADOPTÉE.

7.5 CENTRE RÉCRÉATIF D'HAUT-RIVIÈRE-DU-PORTAGE – AIDE POUR UNE INCORPORATION.

Le conseiller Geoffrey Saulnier ayant déclaré un conflit d'intérêts sort de la salle du conseil pour la durée du débat et du vote.

- 2019-208** Proposée par Chantal Mazerolle, appuyé de Brian L. Comeau QUE suite à la recommandation du comité Plénier, l'employée responsable des centres communautaires aide le comité du Centre récréatif d'Haut-Rivière-du-Portage à former un nouveau comité incorporé d'ici la fin du mois de juin.

**2 NON
7 OUI**

ADOPTÉE.

Le conseiller Geoffrey Saulnier reprend son siège.

Initiales : _____

7.6 ANNULATION DES PROCÉDURES POUR LE NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE.

2019-209 Proposé par Brian L. Comeau, appuyé de Jean-Yves McGraw QUE suite à la recommandation du comité Plénier, les procédures d'appel d'offres pour l'embauche d'un consultant dans le cadre d'un nouveau plan stratégique pour la municipalité soient annulées et que la résolution 2019-176 du 23 avril 2019 soit abrogée.

IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE l'administration municipale prévoit un montant pour le nouveau plan stratégique dans le prochain budget et que le comité et l'administration municipale prévoient une séance de travail pour étudier le plan stratégique actuel et voir ce qu'il reste à faire.

ADOPTÉE.

7.7 DÉCLARATION SUR L'ÉTAT D'URGENCE CLIMATIQUE.

2019-210 CONSIDÉRANT l'augmentation dans l'atmosphère des gaz à effet de serre (provenant de l'industrie, des transports, de l'agriculture et de la fonte du pergélisol), et l'augmentation de la température moyenne du globe qui, par sa vitesse, dérègle de façon sans précédent le climat mondial.

CONSIDÉRANT que tous les indicateurs scientifiques montrent que nous sommes en crise climatique, que nous nous dirigeons à court terme vers une catastrophe appelée « bouleversement climatique abrupt et irréversible » qui menace la civilisation et la vie.

CONSIDÉRANT les actions inadaptées des acteurs politiques face à la situation dramatique qui se développe dangereusement.

CONSIDÉRANT que le conseil de sécurité de l'ONU qualifie le changement climatique d'amplificateur de menaces à la paix et à la sécurité.

IL EST PROPOSÉE PAR Dianna May Savoie, APPUYÉE DE Réaldine Robichaud, QUE NOUS, MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE AU NOM DES CITOYENS ET CITOYENNES DE LA MUNICIPALITÉ, DÉCLARONS QUE:

Nous sommes en crise climatique, et cette crise est un état d'urgence climatique.

Que face aux risques qu'encourent les générations futures, cette crise climatique est maintenant un enjeu qui menace principalement les niveaux de sécurité suivants:

- 1 - Niveau économique PARCE QUE la crise climatique expose les économies, les sociétés et les écosystèmes à de graves risques pouvant entraîner l'économie mondiale dans un effondrement global.
- 2 - Niveau de la santé humaine PARCE QUE l'activité humaine influe sur le climat mondial avec de graves répercussions pour la santé pouvant entraîner un effondrement de la population mondiale.

Initiales : _____

- 3 - Niveau alimentaire PARCE QUE les changements climatiques provoquent de graves problèmes de sous-alimentation et de famines qui mettent en danger la vie de plus de 4 milliards d'êtres humains, créant les conditions de migrations massives et constituant une menace pour la sécurité alimentaire mondiale.
- 4 - Niveau environnemental PARCE QUE l'Association américaine pour l'avancement des sciences nous avertit que « nos estimations révèlent un recul exceptionnellement rapide de la biodiversité au cours des derniers siècles, ce qui indique qu'une sixième extinction de masse est en cours », et que cet anéantissement biologique est causé principalement par la destruction des habitats naturels et l'accélération des bouleversements climatiques dues aux activités humaines.
- 5 - Niveau sécurité nationale et internationale PARCE QUE l'O.N.U. affirme que les changements climatiques sont au cœur des questions de sécurité ayant le potentiel d'entraîner l'humanité dans des crises mondiales majeures.

FACE À TOUT CELA, NOUS, MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE, DÉCLARONS QUE:

- seules la reconnaissance de l'état d'urgence climatique et la mise en place de plans de transition d'urgence peuvent contrer un effondrement économique, une crise de santé publique, une pénurie alimentaire mondiale, un anéantissement de la biodiversité, et des crises de sécurité nationale et internationale d'ampleur sans précédent.
- parce que l'ONU reconnaît que le changement climatique implique que tous les pays doivent de toute urgence se dégager des énergies fossiles, et qu'il est trop tard pour une transition graduelle, cet état d'urgence climatique doit être déclaré sans délai, ce qui signifie appliquer toutes les solutions connues afin de réduire de toute urgence nos émissions de gaz à effet de serre. Pour ce faire, tous les plans de transformation sociale, économique et énergétique reconnus par la communauté scientifique doivent être mis en marche immédiatement en utilisant toutes les ressources techniques, sociales et militaires afin de sortir de notre dépendance des énergies fossiles et déclencher la transition urgente vers une société neutre en carbone.

AFIN D'ÉVITER UN BOULEVERSEMENT CLIMATIQUE ABRUPT ET IRRÉVERSIBLE ET SES CONSÉQUENCES CATASTROPHIQUES, L'ÉTAT D'URGENCE CLIMATIQUE DOIT ÊTRE RECONNU MAINTENANT. **ADOPTÉE.**

2019-211

Proposée par Ginette Brideau Kervin, appuyé de Brian L. Comeau QUE le conseiller Brian L. Comeau offre une formation aux membres du conseil sur l'utilisation d'un portable pour les réunions du conseil et cela avec la collaboration de l'administration municipale.

ADOPTÉE.

Initiales : _____

7.8 DEMANDE D'ENTRETIEN D'UN TERRAIN DE SOFTBALL À PONT-LAFRANCE.

- 2019-212** Proposée par Ginette Brideau Kervin, appuyée de Dianna May Savoie, suite à la recommandation du comité Plénier, QUE le département municipal des Services récréatifs et sportifs fasse la préparation et l'entretien du terrain de softball de Pont-LaFrance.
IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE ledit département fasse aussi l'entretien des autres terrains de loisirs si la municipalité reçoit des demandes similaires.

ADOPTÉE.

- 2019-213** Proposée par Réaldine Robichaud, appuyé de Yolane Thomas QUE l'administration municipale informe les organismes, qui ont reçu une lettre comme quoi qu'ils n'avaient pas droit à de l'aide municipale, de la nouvelle initiative du conseil municipal.

ADOPTÉE.

7.9 DÉPÔT D'UNE PÉTITION.

- 2019-214** Proposé par Philippe Ferguson, appuyé de Brian L. Comeau QUE suite à la recommandation du comité Plénier, le conseil municipal accepte le dépôt d'une pétition demandant une résolution pour la dissolution de la municipalité régionale de Tracadie.
IL EST ENTENDU QUE suite à cette pétition, le conseil municipal va analyser ladite pétition afin de voir à des changements pour améliorer la situation actuelle de la municipalité.
IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE le conseil va attendre jusqu'à l'automne 2019, pour une réponse de la province concernant le transfert des routes provinciales.

ADOPTÉE.

7.10 AUTORISATION D'ENTREPRENDRE DES PROCÉDURES LÉGALES.

Le maire Denis Losier ayant déclaré un conflit d'intérêts sort de la salle du conseil pour la durée du débat et du vote.

Le maire ayant quitté sa présidence, le maire suppléant Jean-Yves McGraw prend la présidence de la réunion.

- 2019-215** ATTENDU QUE suite au dépôt d'un avis de poursuite accompagné d'un exposé de demande, une poursuite judiciaire a été engagée contre Denis Losier.
ATTENDU QUE l'assureur de la Municipalité régionale de Tracadie propose son assistance afin de défendre les intérêts de la Municipalité régionale de Tracadie dans ce dossier.

Initiales : _____

ATTENDU QUE dans l'intervalle le nécessaire doit être fait en justice afin de protéger les intérêts du maire Denis Losier de la Municipalité régionale de Tracadie.

IL EST PROPOSÉ PAR Yolán Thomas, APPUYÉ DE Chantal Mazerolle QUE la Municipalité régionale de Tracadie défraie les coûts juridiques associés à la défense du maire Denis Losier dans la présente poursuite.

IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE Me Basile Chiasson de la firme Les avocats Chiasson & Roy soit attitré à la défense dans ce dossier d'avis de poursuite.

2 NON

7 OUI

ADOPTÉE.

La conseillère Ginette Brideau Kervin et le conseiller Jean-Yves McGraw demandent qu'il soit indiqué qu'ils ont voté contre la proposition.

Le maire Denis Losier reprend son siège comme président de la réunion.

7.11 RÉPARATION D'UN ÉQUIPEMENT MUNICIPAL.

2019-216 Proposé par Philippe Ferguson, appuyée de Dianna May Savoie QUE l'administration municipale soit autorisée à effectuer une dépense d'environ 27 591,47 \$ (TVA incluses) pour remplacer la transmission de l'excavatrice du département des Travaux publics. **ADOPTÉE.**

8) QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT :

- Aucune.

9) CORRESPONDANCES :

9.1 CORRESPONDANCES ENVOYÉES : NO 1 À NO 7.

Pour information.

9.2 CORRESPONDANCES REÇUES : NO 1 À NO 7.

Reçues : 3, 4, 5 et 7.

Pour information.

NO 1 École de Hockey de Tracadie-Sheila – Demande de location de la glace de l'aréna de Tracadie.

Cette demande sera discutée à une prochaine réunion du comité Plénier.

Initiales : _____

NO 2 M. O'Neil Arseneau – Offre d'un don d'un terrain à la municipalité.

Cette demande sera discutée à une prochaine réunion du comité Plénier.

NO 6 Cainea – Renouvellement d'un représentant de Tracadie sur leur comité.

Cette demande sera discutée à une prochaine réunion du comité Plénier.

10) DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET ANNONCES DES MEMBRES DU CONSEIL :

- Le conseiller Yolán Thomas félicite le directeur général et son équipe pour leur travail sur les états financiers 2018.
- La conseillère Ginette Brideau Kervin fait un résumé de sa rencontre avec son comité de quartier.
- Le conseiller Jean-Yves McGraw et la conseillère Dianna May Savoie font un résumé de la rencontre avec leur comité de quartier. Ils informent également qu'il va y avoir une cueillette de déchets et ils demandent si la municipalité pourrait leur fournir des sacs à déchets.
- La conseillère Réaldine Robichaud informe le public présent qu'il va y avoir une rencontre pour son comité de quartier au début du mois de juin et qu'un groupe de citoyens font le nettoyage de la plage de la factorie à Bastien. La conseillère Robichaud fait aussi part de sa visite du nouveau complexe de l'Espoir.
- Le maire fait part de sa visite d'un nouveau commerce qui s'est établi à Tracadie. Le maire propose aussi que les nouvelles entreprises qui s'installent dans la municipalité puissent être publicisées sur le site internet de la municipalité.
- Le conseiller Geoffrey Saulnier fait des commentaires par rapport au comité du Centre récréatif d'Haut-Rivière-du-Portage.
- Le conseiller Brian L. Comeau fait part des activités qu'il a faites aux cours des dernières semaines, dans sa participation au conseil économique du N.-B., à la tournée des régions de l'AFMNB, au gala de la Chambre de commerce du Grand Tracadie-Sheila et à deux réunions de son comité de quartier. Le conseiller Comeau demande que soient envoyées des lettres de félicitations aux lauréats de la Chambre de commerce, soit à Netlantique (Entreprise 15 employés et moins, à Benoit, McGraw & Paulin (Entreprise 16 employés et plus), à Juliette Breau (Employé de l'année) et à Alcide Léger (Prix de reconnaissance).
- Le conseiller Philippe Ferguson informe le public présent qu'il a participé au gala de la Chambre de commerce et qu'il y aura à l'Académie Ste-Famille un AGA de l'association des artistiques acadiens francophone du N.-B..
- Le maire fait des commentaires sur les propos qui prennent du temps de parole du public et de la possibilité d'utiliser le gestionnaire des Communications pour informer la population.

Initiales : _____

11) **PRÉSENTATION, REQUÊTES ET PÉTITIONS DU PUBLIC.**

- Aucun.

12) **QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC.**

- Un citoyen fait des commentaires concernant la proposition pour la formation des membres du conseil et sur l'autorisation d'entreprendre des procédures légales.
- Une citoyenne félicite des conseillers pour leur prise de décision sur un dossier et fait des commentaires par rapport au respect.
- Un citoyen fait des commentaires concernant un dossier du centre d'Haut-Rivière-du-Portage et demande de ne pas oublier le secteur de Brantville.
- Une citoyenne remercie deux membres du conseil pour une rencontre de comité de quartier. La citoyenne félicite le conseiller Philippe Ferguson sur une de ses opinions pour que les propos du conseil soient plus modérés. La citoyenne fait aussi des commentaires sur ce qui se dit sur le site Facebook.
- Un citoyen fait des commentaires concernant un dossier du centre d'Haut-Rivière-du-Portage.

13) **LEVÉE DE LA RÉUNION.**

L'ordre du jour étant épuisé, Brian L. Comeau propose que la réunion soit levée à 21h25 approximativement.

Denis Losier, Maire

Joey Thibodeau, Greffier municipal